

CHARTE DU SUPPORTER

LA CHARTE DU 6ÈME HOMME

- 1) Bien accueillir et prendre en charge les supporters visiteurs.
- 2) Les supporters sont les chefs d'orchestre du dynamisme de leur salle.
- 3) Les supporters **respectent** le public des salles adverses.
- 4) Les supporters sont **respectueux** :
des Joueurs,
des Entraîneurs,
des Arbitres,
des Joueurs quand ils se blessent,
des Dirigeants,
des Officiels,
des Installations,
des Règles de sécurité propre à chaque salle.
- 5) Les supporters sont les acteurs du dialogue entre clubs des supporters avec
les Joueurs,
les Arbitres,
les Entraîneurs,
les Officiels,
les Dirigeants,
les Instances,
le Public.
- 6) Les supporters **aident** à :

Informers les supporters qui se déplacent.
Informers sur les locations et modalités s'il y en a.
S'informer mutuellement sur les modes de fonctionnement des clubs de supporters
et si possible, Informers pour la logistique générale d'accueil et de visite.
- 7) Les supporters **s'engagent** à signer et à faire accepter la CHARTE par les dirigeants des clubs sportifs.
- 8) Les présidents des Clubs de Supporters s'engagent avec leurs adhérents, à respecter ce code de bonne conduite : "LA REGLE DU 6ème HOMME".